

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2021 B 12565 Numéro SIREN : 898 177 928 Nom ou dénomination : A Way to Freedom
--

Ce dépôt a été enregistré le 16/01/2023 sous le numéro de dépôt 6691



2300669301



**REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIÉTÉS
PROCÈS VERBAL DE DÉPÔT D'ACTES**

Dénomination : A Way to Freedom

Numéro RCS : 898 177 928

Numéro Gestion : 2021B12565

Forme Juridique : Société par actions simplifiée

Adresse : 11 R THIBOUMERY
75015 PARIS

Numéro du Dépôt : 2023R006691 (2023 6693)

Date du Dépôt : 16/01/2023

- Type d'acte : Procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire

Date de l'acte : 27/12/2022

Décision 1 : Décision de réduction

Décision 2 : Délégation de pouvoir

fait à Paris, le 16 janvier 2023

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE DU 27 DECEMBRE 2022

A WAY TO FREEDOM
11 RUE THIBOUMERY
75015 PARIS

Procès-Verbal

Sur convocation du Président Alexandre JULES par messagerie instantanée les associés de la société par actions simplifiée A Way to Freedom (AWTF) se sont réunis en Assemblée Générale Extraordinaire par visioconférence.

Sont présents ou valablement représentés ainsi qu'en fait foi la feuille de présence :

- Alexandre JULES (14)
- Grégoire TORCHET-BIANCHI (14)
- Emma NG KON TIA (4)
- François-Xavier RENARD (8)

21812565

6691

Représentant 40/40 des parts de la société.

L'assemblée désigne François-Xavier RENARD comme secrétaire, qui accepte.

La séance est déclarée ouverte à 20h53 après signature de la feuille de présence.

RESULTAT DES VOTES

1. Retrait de l'associée Emma NG KON TIA.

L'associée Emma NG KON TIA a exprimé l'intérêt de se retirer de la société AWTF.

- Ont voté pour : 40/40 Parts
- Se sont abstenus : Néant
- Ont voté contre : Néant

Les associés approuvent le retrait de l'associée Emma NG KON TIA.

2. Détermination du prix.

Après discussions entre les associés, ils sont parvenus à s'accorder sur un prix de 125 (cent vingt-cinq) Euros par action.

- Ont voté pour : 40/40 Parts
- Se sont abstenus : Néant
- Ont voté contre : Néant

Les associés approuvent le prix de 125 (cent vingt-cinq) Euros par action.

Je soussigné Alexandre Jules, certifie
conforme ce Procès Verbal *AD*

3. Réduction de capital social non motivée par des pertes.

Afin de permettre le départ de l'associée Emma NG KON TIA, Les associés doivent procéder à une réduction de capital social non motivée par des pertes.

Il est projeté de réduire le capital social de la valeur de 500 (cinq cent) euros

- Ont voté pour : 40/40 Parts
- Se sont abstenus : Néant
- Ont voté contre : Néant

Les associés approuvent la réduction du capital social à hauteur de 500 (cinq cent) euros.

A. Mandat de pouvoir au mandataire social afin de réaliser l'opération.

L'Assemblée discute de donner pouvoir à M. Alexandre JULES pour procéder à la réalisation de la réduction du capital social après que le délai d'opposition de 20 jours sera dépassé.

- Ont voté pour : 40/40 Parts
- Se sont abstenus : Néant
- Ont voté contre : Néant

Les associés donnent pouvoir à M. Alexandre JULES, représentant légal de la société, de réaliser les démarches relatives à la réduction du capital social décidé ci-dessus, et ce une fois que le délai légal d'opposition de vingt jours sera dépassé.

Plus rien n'étant a l'ordre du jour, la séance est levée à 21h03

Le Président / Gérant

Alexandre JULES



Le Secrétaire

François-Xavier RENARD

